



FICHE FORMATION

CAPITAINE 200

RNCP : 38863

Publié 08/04/2024

Nom du certificateur : Ministère chargé de la Mer

Lieu de Formation : **EFPMA** autre bord – Beauséjour 97 220 LA TRINITE

Effectif total du groupe : **12 à 15 apprenants**

Finalité de la formation

La formation de capitaine 200 permet la délivrance d'un titre polyvalent qui permet à son titulaire formé d'exercer :

- au pont : des fonctions au niveau de direction sur des navires armés au commerce d'une jauge brute inférieure à 200 et ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes, en tant qu'officier chef de quart à la passerelle, second capitaine ou capitaine sur des navires armés au commerce de jauge brute inférieure à 200, allant au plus à 20 milles des côtes,
- à la machine : des fonctions au niveau de direction sur tout navire d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW, en tant qu'officier chargé de quart à la machine, second mécanicien ou chef mécanicien sur tous navires d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW.

Le marin titulaire de ce titre peut aussi l'exercer des fonctions de commandement sur des navires armés aux cultures marines.

Objectifs de la formation

Le titulaire du brevet de capitaine 200 est responsable de l'expédition maritime et représente l'armateur en toute circonstance. Outre les aspects de navigation et d'exploitation du navire, il doit assurer l'encadrement de son équipage.

À ce titre, la formation capitaine 200 permettra d'acquérir les compétences suivantes :

En tant que capitaine :

- maîtriser les règles de conduite du navire,
- manœuvrer son navire dans toutes les circonstances en toute sécurité,
- planifier un voyage et diriger la navigation,
- utiliser et comprendre les phrases normalisées en langue anglaise pour les communications de détresse, d'urgence et de sécurité,
- savoir rédiger un rapport de mer en termes juridiques,
- maîtriser les bases du droit et de l'économie maritimes,
- connaître les questions relatives à l'exploitation du navire et à sa stabilité et lui assurer un bon état de navigabilité,
- maintenir la sécurité de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison du navire,
- respecter la réglementation relative à la protection du milieu marin.

En tant que chef mécanicien :

- assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire de puissance propulsive inférieure à 250 kW ;
- savoir faire fonctionner les systèmes électriques ;

FICHE FORMATION

CAPITAINE 200

- connaître les risques spécifiques au compartiment machine et savoir mettre en oeuvre les moyens de lutte prévus.

Type de formation :

- Durée en heures de formation : **centre 490 heures** (*évaluations comprises*)
- Formation dispensée en continu, en centre et en présentiel.
- Formation théorique et pratique (apport de connaissances, exercices, simulations).
- Durée hebdomadaire prévue : **35 heures**
- Validation des acquis : Ministère chargé de la mer
- Action Agréée à la rémunération : par la **Collectivité Territoriale de Martinique**

Titres visés

- ✓ Attestations de formation menant au diplôme de « capitaine 200
- ✓ Titre polyvalent niveau - 3 (anciennement V)

Prérequis

Pour être admis à suivre les formations permettant d'acquérir chacun des modules P1-1, P2-1 et NP-1, tout candidat doit :

- 1° Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées dans le [décret n° 2015-1575 du 3 décembre 2015](#) ;
- 2° Être titulaire de l'un des titres, diplômes ou attestations suivants :
 - du certificat de matelot pont, du certificat de matelot de quart passerelle ou du certificat de marin qualifié pont
 - d'un diplôme, d'une attestation ou d'un titre reconnu dans le tableau 1 de l'annexe I du présent arrêté pour être admis à suivre le cursus de formation conduisant à la délivrance du diplôme de capitaine 200,
 - du certificat d'aptitude au commandement à la petite pêche, et
- 3° Avoir effectué un service en mer d'une durée au moins égale à six mois.

En cas de situation d'handicap ponctuel, merci de vous rapprocher de la référente handicap à l'adresse suivante : laura.anaclet@efpma.mq

Positionnement, programme et modalité d'évaluation de la formation

Positionnement :

Un test de positionnement est réalisé en entrée de formation afin de définir le niveau de chacun et adapter les groupes de travail dès l'entrée en formation.

FICHE FORMATION

CAPITAINE 200

Programme de formation

Formation modulaire C200	Comporte les matières suivantes :	Durée	
		Théorique	Pratique
Module P1-1 (Navigation)	- Navigation	45 h	45h
	- Météorologie	12 h	
	- Stage radar		18h
	- Tenue de quart	24h	
	- Règle de barre, feux de balise signaux	18h	18h
	- Anglais SMCP	12h	
<i>Total module P1-1</i>		192h	
Module P2-1 (manutention et arrimage de la Cargaison...)	- Description, construction, stabilité, sécurité	24 h	
<i>Total module P2-1</i>		24 h	
Module M1-1 et M2-1 (Machine marines électricité)	- Machine marines	21h	51h
	- Électricité	12h	21h
<i>- Total module NP-0</i>		105h	
Formation modulaire C200	Comporte les matières suivantes :	Durée	
		Théorique	Pratique
Module NP-1 (National pont)	- , l'environnement réglementaire et le rapport de mer	12 h	10h
<i>- Total module NP-0</i>		22h	
Formation spécifique C 200	Formation pour le personnel servant à bord des navires à passagers : <i>UV encadrement des passagers</i> <i>UV sécurité locaux réservés aux passagers</i> <i>UV situations de crise/comportement humain</i> <i>UV Formation en matière de sécurité des passagers- cargaison / coque</i>	24 h	
	Enseignement médical niveau II (EM II) : (Premiers secours en équipe mer, Soins élémentaires et Hygiène et prévention des risques et formation pratique aide médicale en mer- consultation télé médicale de niveau 2)	53h	
	Certificat Général d'opérateur (CGO)	35h	35h
	<i>- Total module spécifique :</i>	147 h	
- Total de la formation		490 h	

FICHE FORMATION

CAPITAINE 200

Moyens pédagogiques

Plateau technique

- Salles de cours climatisées, équipées de vidéoprojecteur
- 3 navires d'applications + un navire de secours + un canot de sauvetage sous bossoirs
- 1 salle laboratoire mécanique (moteurs hors-bord et in-bord).
- 1 espace couvert pour les travaux pratiques d'entretien du navire, de matelotage, d'accastillage de sécurité sauvetage et de voilerie.
- 1 atelier mécanique,
- 1 atelier soudure,
- 1 simulateur de machines et électricité
- 1 salle de simulateur radio SMSDM
- 1 salle de simulation à la navigation

Méthodes / techniques

- Expositive et affirmative : exposé, cours magistral, exposé filmé, prise de notes...
- Démonstrative / didactique : démonstration, reproduire à l'identique (oral ou la gestuelle) ...
- Interrogative : Questionnement du formateur (dans l'autre sens), échanges
- Active : exercices d'application, travail en sous-groupe, simulation, jeux de rôle, étude de cas, mise en situation, tour de table, résolution de problèmes travaux pratiques, débat, discussion ...

Conditions de délivrance du titre

Validation de la formation

Épreuves	Modalités d'évaluation
Module P1-1 (Navigation)	
Navigation / Météorologie, tenue de quart /manœuvre	Une épreuve finale écrite
Règles de barre, feux, balisage	Une épreuve finale orale
Stage RADAR	Une épreuve pratique en cours de formation
Carte marine	Une épreuve pratique sous la forme d'une séance d'évaluation en fin de formation
Anglais SMCP	Une épreuve finale orale
Module P2-1 (Manutention et arrimage de la cargaison, contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord)	
Description et construction / Stabilité / Sécurité	Une épreuve finale écrite
Module M1-1 (Machines marines)	
	Épreuves pratiques en cours de formation
Module M2-1 (Électricité)	
	Épreuves pratiques en cours de formation
Module NP- (Module National Pont)	

FICHE FORMATION

CAPITAINE 200

Environnement réglementaire / Rapport de mer	Une épreuve finale écrite
--	---------------------------

Sont déclarés admis à l'examen les candidats qui ont obtenu, dans l'ensemble des épreuves, une note moyenne générale au moins égale à 10/20, sans note éliminatoire.

Sont éliminatoires :

- une note égale à zéro à l'une des épreuves du module
- Une note inférieure à 10 à l'épreuve de règle de barre, feux, balisage.

Condition de validation du C200

1° Avoir validé les épreuves de la formation C200

2° Être titulaire du certificat de formation de base à la sécurité (CFBS) en cours de validité pour exercer des fonctions à bord de navires armés au commerce ou à la plaisance ;

3° Être titulaire du certificat attestant la validation de l'enseignement médical de niveau I (EM I), de niveau II (EM II) ou de niveau III (EM III) en cours de validité ;

4° Être titulaire du certificat restreint d'opérateur (CRO) ou d'un certificat général d'opérateur (CGO) en cours de validité ;

5° Avoir effectué un service en mer d'une durée égale :

- à douze mois au moins, ou
- à six mois au moins postérieurement à l'obtention de leur baccalauréat pour les titulaires du baccalauréat professionnel spécialité conduite et gestion des entreprises maritimes, ou
- six mois au moins postérieurement à leur entrée dans la formation pour l'obtention de leur diplôme pour les titulaires :
 - du brevet de technicien supérieur maritime Pêche et gestion de l'environnement marin, ou
 - du diplôme d'études supérieures de la marine marchand

Coût de la session : 9 310 euros TTC

Financement

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié (e), indépendant (e), demandeur (eues) d'emploi, autre...

Passerelles, équivalences et suite de parcours

Équivalence : Pas d'équivalence de diplôme ou de titre

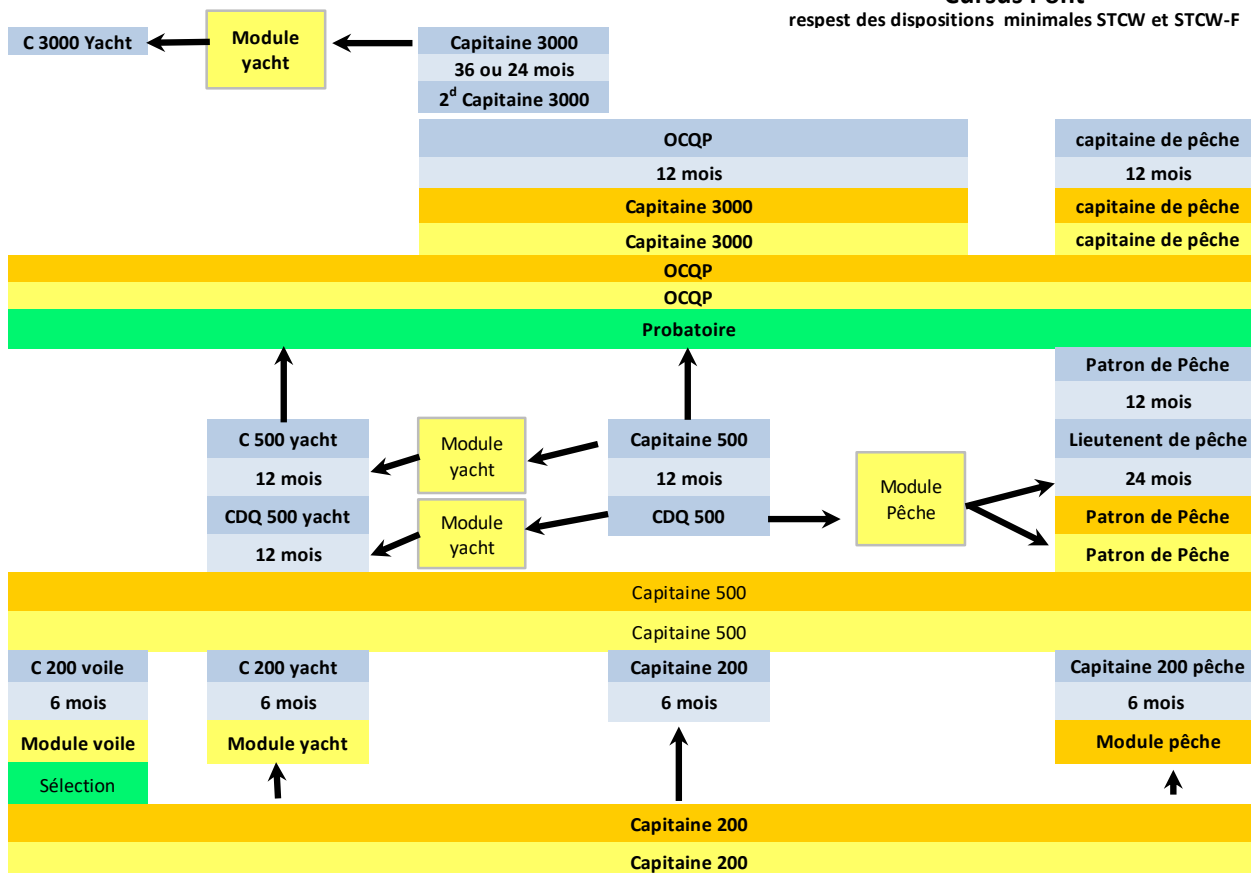
Passerelles et suite de parcours

FICHE FORMATION

CAPITAINE 200

Cursus Pont

respect des dispositions minimales STCW et STCW-F



Indicateurs de performance

	2020	2021	2022	2024	2025
Taux de réussite	76.6 %	74 %	66 %	47.02 %	46 %
Nbre de sessions	2	2	2	3	3
Nbre d'inscrits	30	27	24	36	56
Nbre d'abandons	0	0	0	1	0

FICHE FORMATION

CAPITAINE 200

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

FORMATION CONTINUE (ADULTES)

